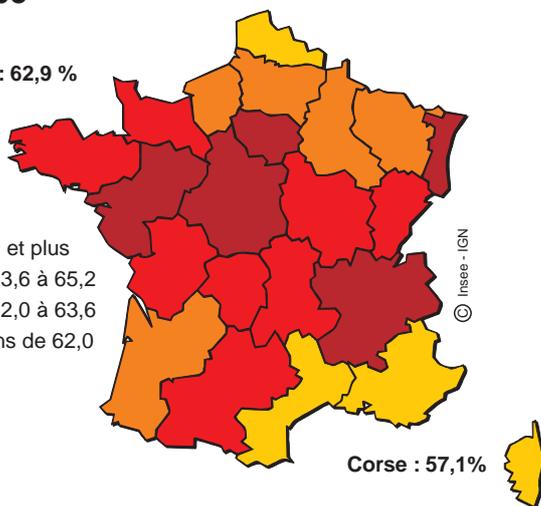
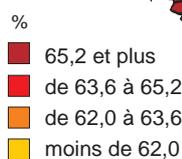


La Corse figure parmi les régions françaises où la proportion d'actifs en emploi est la plus faible, notamment chez les femmes et les jeunes. Néanmoins, depuis une dizaine d'année, l'emploi insulaire augmente plus vite qu'ailleurs. Cette dynamique concerne essentiellement les effectifs salariés qui s'accroissent dans la plupart des secteurs d'activité. Les services marchands constituent toutefois la source principale de créations d'emplois. Cette vigueur concerne en outre des activités à fort potentiel d'innovation, en particulier celles destinées aux entreprises.

En Corse, le marché du travail se caractérise par un poids de non salariés plus important qu'au niveau national, reflétant ainsi la prédominance de chefs d'entreprise individuelle. Il est également marqué par des personnels d'encadrement peu nombreux et des employés surreprésentés. En conséquence, l'emploi insulaire est globalement moins qualifié qu'ailleurs. Il concentre une part de non diplômés parmi les plus élevées des régions françaises. Dans tous les secteurs d'activité de l'île, les travailleurs sont moins diplômés que sur le continent. Toutefois, la Corse est une région très attractive et les arrivées d'actifs, en particulier de cadres, contribuent à l'élévation du niveau de diplôme.

Taux d'emploi des 15-64 ans par région en 2005

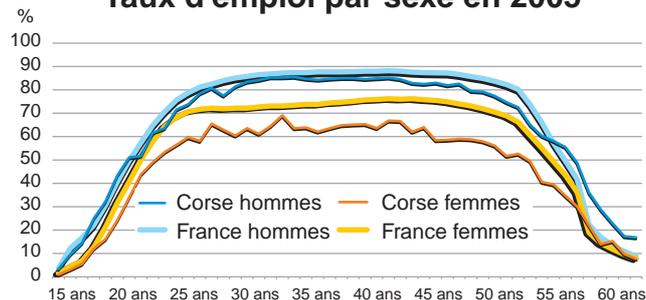
France : 62,9 %



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

En 2005, la Corse compte quelque 123 000 actifs (occupés ou au chômage). Le taux d'activité des 15-64 ans s'établit ainsi à 65,2 %, le plus faible de toutes les régions métropolitaines et voisin de la moyenne des départements d'outre-mer. La Corse figure également en bas du classement régional pour le taux d'emploi, qui rapporte les actifs occupés à la population. Seules les régions les plus touchées par le chômage (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et les Dom) ont un taux d'emploi inférieur à celui de la Corse. Avec un taux d'emploi de 57,1 %, le marché du travail insulaire est donc bien loin de l'objectif de Lisbonne fixé à 70 % à l'horizon 2010. Néanmoins, à mi-parcours, aucune région française n'est proche de cette cible. En Corse, cette faible participation au marché du travail concerne plus particulièrement les femmes. En effet, leur taux d'emploi est de neuf points inférieur à la moyenne nationale. Cet écart dépasse à peine deux points pour les hommes.

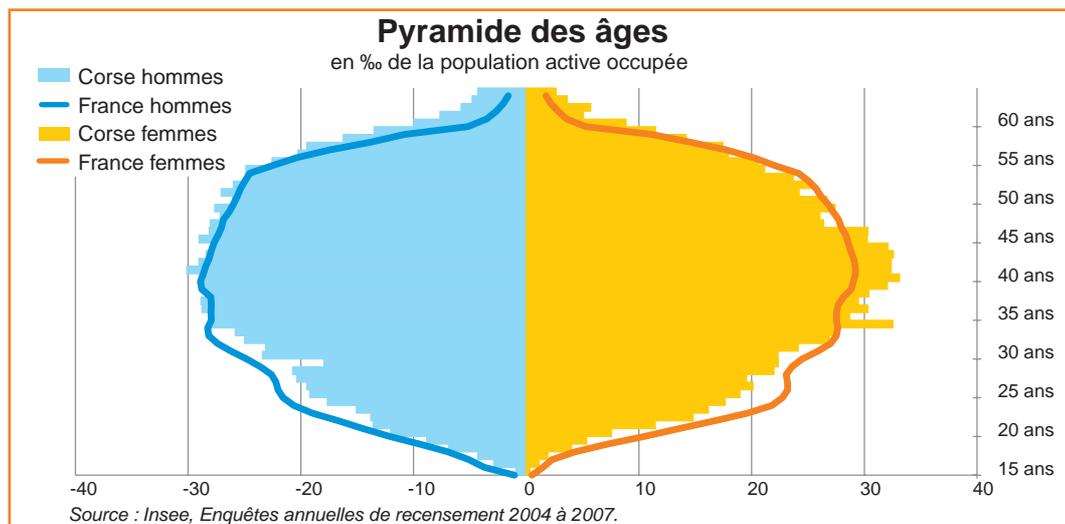
Taux d'emploi par sexe en 2005



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

Une main-d'œuvre âgée

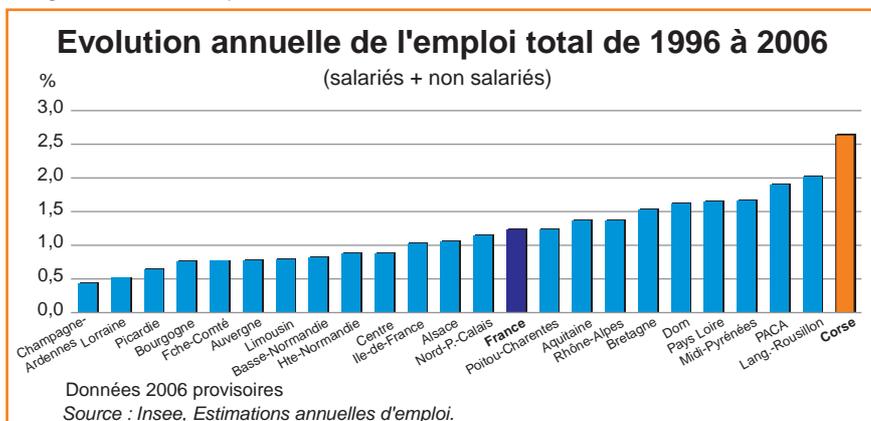
Si le potentiel d'innovation de l'économie est grevé par l'insuffisance globale des forces de travail y concourant, il l'est également par sa structure par âge. En effet, l'emploi en Corse est plutôt âgé. En 2005, les moins de 35 ans représentent 32 % des actifs en emploi sur l'île contre 36 % au niveau national. La pyramide des âges de l'emploi fait ainsi



nettement apparaît un déficit de jeunes actifs occupés au profit des classes d'âges plus élevés. Toutefois, il s'agit là d'emploi mesuré en fin d'année, qui ne tient donc pas compte des flux d'emplois saisonniers, pour la plupart occupés par des jeunes. On estime en effet que près de la moitié des saisonniers ont moins de 26 ans.

Très forte croissance de l'emploi depuis dix ans

Pour autant, la dynamique de l'emploi en Corse est extrêmement favorable depuis dix ans. Entre 1996 et 2006, l'emploi a augmenté à un rythme annuel de 2,7 %, de loin le plus élevé de toutes les régions françaises. Cette croissance est essentiellement imputable à l'emploi salarié, même si les non salariés ne diminuent pas en Corse, contrairement à la plupart des autres régions françaises. En effet, sur l'île, les services et, dans une moindre mesure la construction, ont continué de créer de l'emploi non salarié, compensant la forte diminution des effectifs non salariés de l'agriculture (baisse d'un tiers en dix ans).

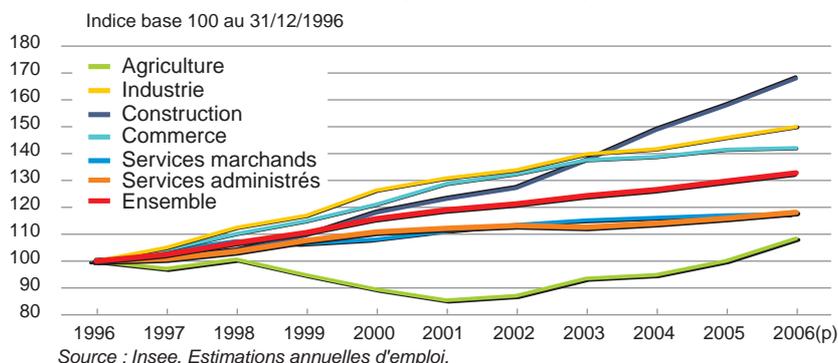


Au 31 décembre 2006, la Corse compte plus de 92 000 salariés, alors qu'on en dénombrait moins de 70 000 dix ans auparavant. A l'exception des activités financières, la plupart des grands secteurs d'activité ont bénéficié d'une hausse de l'emploi salarié supérieure à la moyenne métropolitaine. Contrairement à une idée répandue, c'est dans les **services administrés** que l'écart est le plus faible. Il est vrai que ce secteur pèse déjà plus lourd sur l'île que partout ailleurs (39 % des emplois salariés contre 30 % en moyenne nationale). Par ailleurs, si les embauches de l'administration publique ont crû à un rythme modéré (+1,3 % par an depuis 1996 contre + 1,4 % au niveau national), l'emploi dans l'éducation a été beaucoup plus rapide (+ 1,6 % contre 0 %). Au total, les services administrés sont à l'origine d'un quart de la croissance de l'emploi depuis dix ans. C'est moins que la moyenne nationale et que la plupart des régions françaises.

Vigueur de l'emploi salarié dans la plupart des secteurs marchands

C'est bien dans les secteurs marchands que l'emploi a puisé son dynamisme en Corse depuis dix ans. La progression annuelle de l'emploi salarié marchand est en

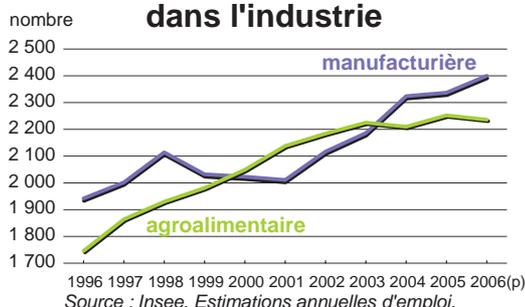
Evolution de l'emploi salarié par secteur



effet de 3,7 % sur les dix dernières années, contre + 1,7 % pour le non marchand.

L'**industrie** ne participe que très modérément à cette dynamique d'ensemble. Ce constat recouvre néanmoins des mouvements disparates. En effet, le secteur énergétique pèse beaucoup dans l'emploi industriel insulaire et ses effectifs n'ont pas augmenté au cours des dix dernières années. Par ailleurs, les industries agro-

Evolution de l'emploi dans l'industrie



alimentaires ont certes créé de l'emploi jusqu'en 2003 mais sont depuis très peu dynamiques. A l'inverse, l'emploi manufacturier a décollé à partir de 2002 (+ 3,6 % de croissance annuelle). Au total, depuis dix ans, l'industrie contribue positivement à la croissance de l'emploi en Corse, contrairement à la quasi-totalité des autres régions françaises.

A contrario, le secteur de la **construction** est un moteur puissant dans la dynamique de l'emploi. Avec un rythme moyen de 5,3 % de croissance annuelle, l'emploi y est plus vigoureux que partout ailleurs, seul le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un mouvement de cette ampleur. Les causes sont

désormais bien connues : la vive croissance de la population entraîne d'importants besoins en logements et les travaux publics sont stimulés par la vigueur des investissements publics. Désormais, la construction compte plus de 9 300 salariés alors qu'ils n'étaient que 5 500 dix ans plus tôt. Elle contribue à elle seule à hauteur de 15 % de la croissance totale de l'emploi depuis 1996.

Par son poids dans le système productif, le **commerce** est également un secteur majeur de l'économie insulaire. La croissance de l'emploi y est vive depuis dix ans (+ 3,6 % de croissance annuelle). Le commerce contribue donc largement à la dynamique d'ensemble. Toutefois, à l'image des activités liées au tourisme, le secteur enregistre un net tassement de son activité et donc de l'emploi depuis 2003.



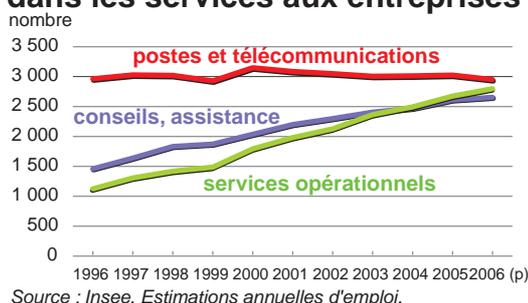
Les services marchands, moteur de la hausse de l'emploi

Les services marchands sont néanmoins en Corse, comme au niveau national, la source principale de créations d'emplois. Les **transports**, très dynamiques depuis 10 ans, participent à ce mouvement.

Dans les **services aux entreprises**, le rythme de croissance de l'emploi salarié est également très vigoureux, quoiqu'à peine supérieur à la moyenne métropolitaine (+ 4,1 % de croissance annuelle depuis 1996 contre + 3,7 % au niveau national). En

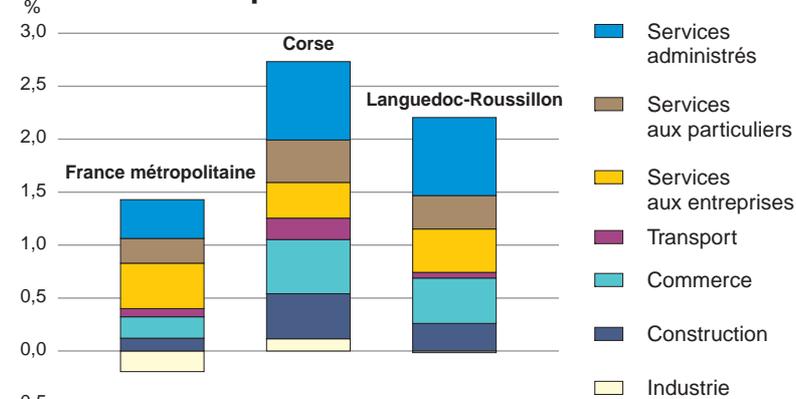
effet, il a été freiné par le secteur des postes et télécommunications qui n'a pas créé d'emplois depuis dix ans. Or, en Corse, cette activité pèse beaucoup plus dans l'ensemble des services aux entreprises que partout ailleurs (35 % contre 15 % au niveau national). A l'inverse, l'emploi dans le conseil et l'assistance ainsi que dans les services opérationnels est très favorablement orienté (respectivement + 6,2 % et + 9,6 % de croissance annuelle depuis 1996). Ce dynamisme constitue un terreau favorable à l'innovation dans ces secteurs à fort potentiel. Par contre, la « recherche et développement » reste marginale en Corse et n'emploie qu'une centaine de salariés depuis dix ans.

Evolution de l'emploi dans les services aux entreprises



Enfin, les **services aux particuliers** ont aussi été très créateurs d'emplois salariés au cours des dernières années. Les effectifs ont crû à un rythme moyen de 5,2 %, le plus rapide de toutes les régions métropolitaines. Ce mouvement doit beaucoup à l'hôtellerie-restauration qui, malgré un ralentissement depuis 2003, a bénéficié d'une hausse d'effectifs de 2 000 salariés en dix ans. Il s'explique aussi par la croissance forte et continue des services personnels et domestiques (+ 6,0 % par an). Au total, les services aux particuliers auront contribué presque autant que la construction à la croissance de l'emploi depuis 1996.

Contributions sectorielles à la croissance annuelle de l'emploi salarié de 1996 à 2006



Données 2006 provisoires

Lecture : la croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié en Corse est de 2,7 % de 1996 à 2006. Les services administrés expliquent 0,7 point (2,7-2,0) de cette croissance.

Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi.

Cette vigueur de l'emploi bénéficie à toutes les zones d'emploi de l'île. Ainsi, 4 zones de Corse font partie des 10 zones d'emploi métropolitaines les plus dynamiques (parmi 348 zones d'emploi). Il s'agit des zones d'emploi de Porto-Vecchio, Ajaccio, Corte et Bastia. Dans toutes les zones de l'île, la croissance de l'emploi est plus forte qu'au niveau national. Elle est toutefois deux fois moins rapide dans la zone de Ghisonaccia-Aléria, plus agricole, que dans celle de Porto-Vecchio.

Une répartition sectorielle de l'emploi atypique

A l'image de son système productif, la structure sectorielle de l'emploi en Corse ne trouve pas d'équivalent parmi les autres régions françaises. L'**agriculture** pèse aussi peu dans l'emploi qu'en moyenne de province. Toutefois, l'emploi agricole insulaire comprend moins de non salariés que la plupart des régions françaises.

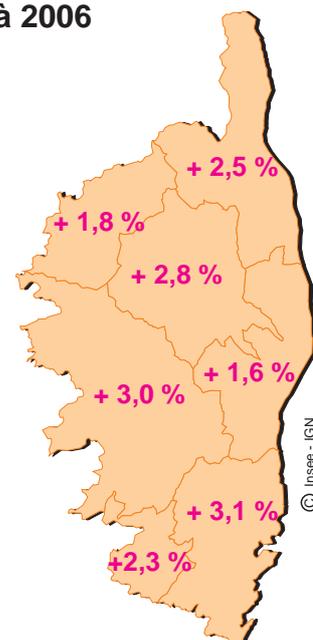
La Corse est par ailleurs la moins industrielle des économies régionales : en 2006, l'**industrie** regroupe seulement 6 % des emplois, contre 17 % en moyenne de province, alors qu'il s'agit là d'un des secteurs où la productivité par tête est la plus forte.

A l'inverse, la **construction**, branche à faible productivité du travail, concentre en Corse 11 % des effectifs, 4 points de plus que la moyenne de province. En outre, ce secteur est atomisé dans la région, un établissement sur deux n'ayant pas de salarié. Il se caractérise ainsi par le poids important de non salariés qui représentent un emploi de la construction insulaire sur cinq, le plus souvent celui du chef d'entreprise. Cette proportion ne se retrouve que parmi les économies méridionales. Cette prédominance de petites entreprises individuelles peut dans une certaine mesure constituer un frein à l'innovation et ce d'autant qu'elles sont le plus souvent dirigées par des chefs d'entreprise âgés.

Le **commerce** est également un secteur où l'emploi est surreprésenté en Corse comme dans les autres économies méditerranéennes. A l'image de la construction, il s'agit d'une branche relativement pauvre en termes de productivité du travail et dans laquelle les non salariés pèsent beaucoup (15 % des effectifs du commerce contre 11 % en moyenne de province).

Enfin, l'ensemble des **services** (marchands et administrés) regroupe 63 % de

Taux de croissance annuelle de l'emploi par zone d'emploi de 1998 à 2006



Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi.

l'emploi en Corse, la plus forte proportion des régions françaises, excepté l'Île-de-France. Là encore, le tissu productif insulaire se caractérise par l'atomicité de ses établissements et la part plus importante qu'ailleurs de non salariés, chefs de leur

Répartition de l'emploi total et de la valeur ajoutée par secteur en 2006

%

	Emploi total			Valeur ajoutée en volume		
	Corse	Province	France métropolitaine	Corse	Province	France métropolitaine
Agriculture	3,9	4,1	3,3	2,7	3,4	2,5
Industrie	6,3	16,7	15,4	6,5	19,5	17,5
Construction	10,9	7,1	6,6	8,2	5,9	5,1
Commerce	15,5	13,7	13,5	11,4	10,3	10,1
Services	63,4	58,4	61,2	71,2	60,9	64,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi, Comptes régionaux.

entreprise individuelle. Cette analyse structurale des effectifs observés en fin d'année masque une composante essentielle de l'emploi : les **saisonniers**. En 2005, on estime à 10 500 le nombre de contrats de travail signés pour la saison touristique. Près

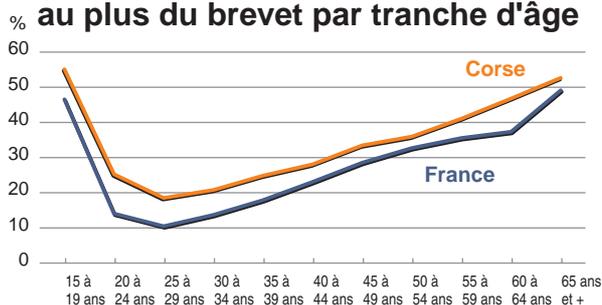
des deux tiers des saisonniers sont embauchés dans l'hôtellerie et la restauration. Il s'agit pour l'essentiel d'emplois faiblement qualifiés, occupés par de jeunes salariés. La moitié de ces contrats de saisonniers durent moins de trois mois. L'étroitesse du gisement local d'emploi ne permet pas de faire face au volume d'embauches important. Aussi, un tiers des saisonniers vient du continent.



La fonction publique concentre les cadres et professions intermédiaires

Les spécificités sectorielles de l'emploi se retrouvent évidemment dans la répartition des effectifs par profession. En Corse, 10 % des actifs occupés sont **commerçants, artisans ou chefs d'entreprise**, contre à peine plus de 6 % en moyenne de province. Le marché du travail insulaire est par ailleurs marqué par la faiblesse des effectifs de **cadres**, et ce malgré une proportion de cadres de la fonction publique supérieure à la moyenne nationale. De la même manière, les **professions intermédiaires** sont sous-représentées en Corse. La région est en outre la seule de France métropolitaine où les professions intermédiaires de la fonction publique sont plus nombreuses qu'en entreprises. Par ailleurs, la faible industrialisation de l'île explique la part limitée des emplois d'**ouvriers**, qui ne représentent que 19 % des effectifs globaux contre 25 % en moyenne de province. Si les ouvriers sont proportionnellement moins nombreux dans la région, ils ne sont pas pour autant moins qualifiés. En effet, comme au niveau national, les deux tiers d'entre eux sont qualifiés. Les **employés** constituent donc la seule profession surreprésentée en Corse. Elle regroupe 35 % de l'emploi total, 6 points de plus qu'en moyenne de province. Là encore, la fonction publique y est prépondérante. Par ailleurs, les employés de commerce sont proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne nationale, traduisant l'hypertrophie de ce secteur d'activité sur l'île.

Part des actifs occupés disposant au plus du brevet par tranche d'âge



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.



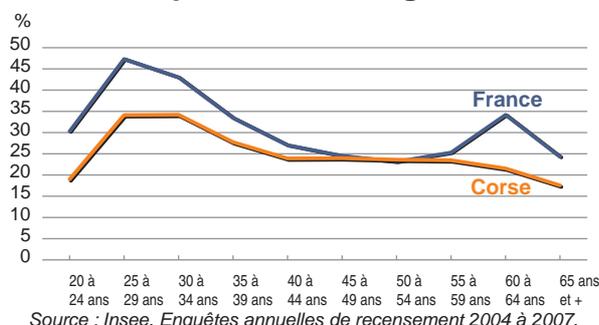
Un niveau de diplôme globalement faible

La répartition par profession de l'emploi en Corse se traduit par un niveau de qualification globalement inférieur à la moyenne nationale. Ainsi, en Corse, plus d'un actif occupé sur cinq n'a aucun diplôme. L'île se situe à la 2^e place du classement régional en la matière. Cette forte proportion s'explique par le poids important des employés en Corse, profession souvent peu diplômée, en particulier dans le commerce. Elle traduit également la surreprésentation dans l'économie insulaire des artisans et commerçants, qui sont en outre

moins souvent diplômés qu'en moyenne nationale. Au total, quel que soit l'âge, la part de non-diplômés dans l'emploi insulaire est supérieure à celle de la moyenne nationale. L'écart est même encore plus marqué pour les jeunes de 20 à 35 ans.

Les actifs de Corse se caractérisent aussi par la faible proportion de détenteurs d'un diplôme professionnel. En effet, 23 % d'entre eux dispose d'un CAP ou d'un BEP, contre 30 % en moyenne de province. D'une part, les ouvriers, souvent titulaires de ce type de qualification, sont peu nombreux en Corse. D'autre part, la profession d'employé est nettement « surqualifiée » sur l'île, le baccalauréat étant plus fréquent que le CAP ou le BEP, au contraire du niveau national.

Part des actifs occupés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur par tranche d'âge



Les jeunes actifs corses moins souvent diplômés du supérieur qu'ailleurs

Enfin, les diplômés de l'enseignement supérieur sont un peu moins fréquents en Corse que dans les autres régions françaises. C'est surtout vrai des diplômés de niveau 1^{er} cycle universitaire, alors que ceux des 2^e ou 3^e cycles sont proportionnellement aussi nombreux qu'ailleurs (14 % des emplois, soit le 6^e rang régional). Toutefois, ce constat globalement rassurant masque des disparités sensibles selon l'âge. En effet, la part dans l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est voisine de la moyenne nationale pour les actifs de plus de 40 ans. En revanche, les jeunes travailleurs insulaires demeurent beaucoup moins souvent diplômés du supérieur qu'au niveau national. La situation s'est toutefois nettement améliorée depuis 1999 : la part des diplômés de l'enseignement supérieur dans l'emploi était alors de 22 % alors qu'elle est de 26 % en 2005.

Le niveau de diplôme des travailleurs est directement corrélé au secteur d'activité qui les emploie. Il est globalement inférieur à la moyenne nationale, quel que soit le secteur. Ainsi, près d'un emploi sur deux dans l'agriculture et la construction est occupé par un non-diplômé (contre un sur trois au niveau national). Les travailleurs de l'industrie et du commerce sont également nettement moins diplômés en Corse. La situation dans les services marchands est plus hétérogène. Dans la région, les transports emploient une part de très diplômés un peu supérieure à la moyenne nationale, à l'inverse des activités financières et immobilières. Il est vrai que l'île ne dispose pas en la matière de grands centres de décisions, denses en personnels hautement qualifiés. Les activités de conseil et assistance, à haut niveau de qualification, comptent 52 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi leurs effectifs, contre 63 % au niveau national. L'écart est encore plus sensible s'agissant des diplômés de 2^e ou 3^e cycle. Ce secteur, très porteur et à fort potentiel d'innovation, est probablement l'un de ceux où le « retard de qualification » de la Corse est le plus dommageable en termes d'innovation.

Forte attractivité de la Corse pour les actifs

La mobilité géographique est facteur d'élévation générale du niveau de diplôme en Corse. Certes, les personnes quittant l'île sont généralement plus diplômées que la moyenne régionale, notamment en raison des départs de jeunes vers les pôles universitaires continentaux. Mais le nombre d'arrivants excède celui des partants et ces arrivants sont aussi en moyenne plus diplômés que les personnes « stables ». La Corse est en effet une région particulièrement attractive. Elle attire traditionnellement les retraités mais surtout des actifs dont le solde migratoire est nettement excédentaire.

Pour en savoir plus

Les données 2006 des estimations d'emploi sont provisoires.

Objectif de Lisbonne

En 2000, le sommet européen de Lisbonne a fixé pour objectif à l'horizon 2010 des taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 60 % pour les femmes de même âge et de 50 % pour l'ensemble des 55-64 ans. À mi-parcours, La Corse est loin de ces objectifs, avec des taux d'emploi de 57,1 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 48,7 % pour les femmes de même âge et de 34,9 % pour les 55-64 ans.

Définitions

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Productivité : rapport entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir.

Dans cette étude, on utilise la **productivité « apparente du travail » par tête** qui ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme "apparente" rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail par tête est le rapport entre la richesse créée (mesurée par la valeur ajoutée en volume) et le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production (mesuré par le nombre de personne en emploi).

Taux d'entrée (respectivement de sortie) : rapport entre le nombre d'arrivants (respectivement de sortants) et la population moyenne de la région.

Taux de migration nette : différence entre les taux d'entrée et de sortie.

Nomenclature utilisée

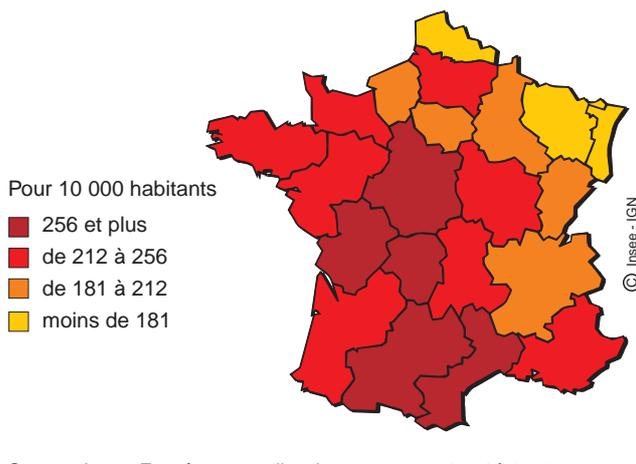
Nomenclature économique de synthèse (NES) - www.insee.fr : Accueil > Définitions et méthodes > nomenclatures

Pour aller plus loin

- Données détaillées sur l'emploi départemental et sectoriel (1989-2006) - www.insee.fr : Accueil > Thèmes > Travail-Emploi > Emploi-Population active
- Les emplois liés au tourisme en Corse - Quant'ile n°1-octobre 2007 - www.insee.fr : Accueil > Régions > Corse > Publications > Les études
- L'emploi par zone d'emploi de 1998 à 2006 - www.insee.fr : Accueil > Thèmes > Travail-Emploi > Emploi-Population active

Les arrivées d'actifs en Corse sont près de trois fois supérieures à celles de retraités, illustrant que l'activité économique est, sur l'île comme ailleurs, le principal moteur des migrations régionales. La région attire l'ensemble des catégories sociales, y compris les cadres qui constituent la catégorie la plus mobile. L'île se situe en milieu de classement régional en termes d'attractivité des cadres, mais ceux-ci la quittent moins fréquemment qu'ailleurs (exceptée l'Île-de-France). La Corse attire donc modérément les cadres mais les retient. Cependant, cet excédent migratoire de cadres n'est pas nécessairement un puissant levier pour l'innovation. En effet, les arrivées de cadres abondent surtout les secteurs non marchands et en particulier l'administration. Dans le secteur marchand, seules les activités de conseil et assistance bénéficient d'entrées de cadres significatives mais insuffisantes toutefois pour en élever réellement le niveau de qualification.

Taux annuel d'entrée des actifs en 2005



Taux annuel de migration nette des cadres en 2005

